



Mardi 13 juillet 2010

L'irrigation de la vigne : une nécessité que doit reconnaître l'Etat

L'irrigation de la vigne est aujourd'hui incontournable pour permettre à certaines entreprises de la filière viticole du Languedoc-Roussillon de retrouver de la compétitivité sur les marchés et faire face à la crise qui les frappe durement.

Depuis l'été 2009, la Région et l'ensemble de la filière viticole ont demandé à l'Etat de faire évoluer les cadres existants pour financer les projets d'irrigation avec les fonds européens FEADER.

« A ce jour, l'Etat n'a pas apporté de réponse positive à la demande des professionnels du Languedoc-Roussillon. Cette attitude aura des conséquences sur le développement de la filière viticole. Sans ces fonds européens, l'irrigation ne se fera pas et la filière souffrira encore de son manque de compétitivité sur les marchés à l'export. Les crédits européens pour le financement des projets existent. Ils ne seront pas mobilisés.

Il s'agit aujourd'hui d'accompagner le développement de la filière viticole et de répondre de façon ciblée à la demande des marchés et de regagner une compétitivité en perte de vitesse sur les marchés à l'export.

Par ailleurs, l'irrigation permet de garantir la qualité par une régulation du stress hydrique et de sécuriser la viticulture dans un contexte de réchauffement climatique.

La filière est dans une situation difficile. C'est aujourd'hui qu'une réponse doit être apportée.

Nous demandons au Ministre de l'Agriculture de nous recevoir en urgence et nous appelons tous les parlementaires du Languedoc-Roussillon à se mobiliser à nos côtés pour demander au Ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, de revoir sa position. Il n'est pas trop tard pour transmettre à Bruxelles la demande des professionnels du Languedoc-Roussillon, mais il faut réagir dans l'urgence.

La viticulture de cette région a un avenir. Nous y croyons. Encore faut-il qu'elle ait les moyens d'affronter une concurrence désormais mondialisée. »

Fabrice Verdier

Conseiller régional délégué à la Viticulture

Michel Pontier

Président de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Jérôme Despeys

Vice-Président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Céline Michelon

Présidente des Jeunes Agriculteurs du Languedoc-Roussillon

Guy Giva

Président de la Chambre Régionale d'agriculture

Boris Calmette

Président de la Fédération Régionale de la Coopération Viticole

Agnès Payan

Présidente de la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants

Contact presse

Julie SANCHEZ

04.67.22.80.35 / 06.20.96.14.70

sanchez.julie@cr-languedocroussillon.fr